Plateforme UE/Afrique(s) du 17 novembre 2016 à Paris

Construire une industrie de services numériques en Afrique de l'Ouest

Mme Claude FICHER-HERZOG, directrice d' ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains, prend la parole, elle inscrit cette conférence du 17 novembre 2016 dans le séminaire mensuel des Entretiens Eurafricains en Europe. Une conférence qui s'inscrit également dans la préparation de la deuxième grande édition des Entretiens Eurafricains qui aura lieu au mois de mars 2017 à Paris et pour les prochaines éditions, sûrement dans les autres capitales d'Europe, telle Bruxelles et pourquoi pas Londres. Même si la date exacte n'est pas encore déterminée, Mme FISCHER-HERZOG a exprimé le souhait de voir cet événement se dérouler dans une grande école, notamment à l'école des Mines de Paris.

L'autre grande date à retenir pour préparer cette deuxième édition, c'est la création à Ouagadougou le 10 janvier 2017, de l'Association des Entretiens-Eurafricains pour toute l'Afrique de l'Ouest. Cette association restera bien-sûre ouverte aux autres parties de l'Afrique, et aux autres parties du monde présentes en Afrique, aura pour président Kako Nubukpo. Il sera entouré d'une vice-présidence représentant les différents pays à savoir le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana et bien-sûr le Burkina Faso. C'est un colloque tout aussi important car il prolonge celui de Ouagadougou et il ciblera mieux les politiques publiques économiques qui doivent favoriser l'investissement dans une Afrique intégrée. Claude FISCHER-HERZOG passe la parole à M. AHOYO pour la suite de cette conférence sur la question du numérique en Afrique de L'ouest.

M. André Franck AHOYO remercie l'assistance, puis il aborde la question à l'ordre du jour de cette réunion : Comment construire une industrie de services numériques en Afrique de l'Ouest ? Cette partie de l'Afrique est quelque peu en retard par rapport à l'Afrique Australe, du Nord et de l'Afrique Anglophone, mais une révolution est en train de voir le jour, et celle-ci concerne une personne sur deux. La pénétration du mobile connaît une ascension fulgurante en Afrique, et elle est passée de 2% au début des années 2000, à 82% de nos jours. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, on atteint près de 96%. Cette révolution comporte des forces mais aussi des faiblesses, et les faiblesses sont essentiellement dues au manque d'infrastructures, et aux zones moins bien couvertes en termes de réseau. Malgré ces grandes faiblesses, on constate un formidable cloisonnement de services numériques en Afrique, et cela touche tous les secteurs, comme l'hôtellerie, la restauration, la santé, l'agriculture, les services financiers. L'accès à l'information est plus facile,

mais en réalité, comment cela agit sur les populations? Est-ce que cela réduit les inégalités? Existe-t-il une construction véritable d'un marché de services numériques? Autant de questions à se poser.
Avec la participation de :

M. DIOP Sidy, vice-président de MICROECONOMIX
M. M. LUTIER Jean-François, Responsable Programme à NOKIA
Mme FLOUVAT Catherine, Responsable Inclusion digitale à ORANGE
M. ADJOVI Emmanuel, Responsable programme société de l'information à l'Organisation Internationale de la Francophonie
M. TRAORE Olivier, Manager Ingénieur télécoms ACCENTURE

M. Sidy DIOP, vice-président de MICROECONOMIX, prend la parole et commence par remercier les organisateurs de cette conférence, particulièrement Mme FISCHER-HERZOG de lui donner l'occasion de traiter ce sujet qui le passionne. Il choisit de ne pas faire de présentation mais plutôt de faire un panorama des principaux enjeux dans le domaine du numérique et des télécoms en Afrique en partageant avec l'assistance quelques connaissances et expériences tirées de son travail. Le secteur du numérique est un secteur qu'il connaît à travers ses activités professionnelles. Il choisit d'articuler son propos autour des questions suivantes : Qu'est-ce qu'un marché africain de télécoms? Ce marché se porte-t-il bien? Quels sont les défis? Qui sont les acteurs du secteur des télécoms en Afrique, et que font-ils?
Pour M. DIOP, il faut se focaliser sur l'écosystème du numérique en Afrique. Pour lui, l'idée est large, et même si l'on constate quelques succès, globalement ça tarde à venir, car l'Afrique est assez en retard dans la mise en place d'un écosystème numérique. Pour M. DIOP, d'une façon générale, des efforts restent à faire.
Puis il évoque le cadre réglementaire, et la régulation représente à ses yeux de gros enjeux. Tout opérateur qui se lance en Afrique, ou partout ailleurs dans le monde, se préoccupe d'abord de construire son business modèle, en cherchant à savoir qui est le régulateur. Quelle régulation est mise en place sur les tarifs, et sur les coûts? En Afrique, on se rend compte que c'est allé très vite pour le numérique, avec des taux de croissance exceptionnels, car ça répond à un véritable besoin. Tout en précisant sa formation d'économiste, M. DIOP rappelle que les coûts de transactions sont très élevés en économie, et l'arrivée du mobile permet de communiquer et des transactions sans se déplacer : cela contribue à réduire drastiquement les coûts.
Aujourd'hui en Afrique il existe un déficit monstre en infrastructures ; du coup, l'industrie du téléphone fait sauter ces barrières physiques, et offre aux africains de véritables perspectives en digitalisant et en numérisant ; cela explique en partie le succès de son développement. Les chiffres ont d'ailleurs démontrés que d'ici la fin de cette année 2016, plus d'un milliard de personnes en Afrique auront un téléphone portable. Cela s'accompagne d'un taux de pénétration assez important comme l'exemple du Sénégal où le taux de pénétration est supérieur à 100%. Mais M. DIOP, trouve que ces chiffres sont à prendre avec attention en tenant compte du fait que les utilisateurs du mobile en Afrique sont « multi-sims », c'est-à-dire que chaque utilisateur à deux ou trois numéros de différents opérateurs pour plusieurs raisons. Cela a tendance à augmenter le taux de pénétration.
Selon M. DIOP, la diffusion du téléphone mobile en Afrique a eu un impact très important sur l'économie ; cela s'explique par les grosses transactions qui se sont développées autour du mobile, et également par le fait que les entreprises africaines commencent à utiliser de plus en plus les TICS, même si cela se fait avec beaucoup de lenteur, à cause du caractère informel de la plus de ces entreprises. L'autre impact des TICS sur l'économie est le fort potentiel de croissance. Contrairement aux USA et à l'Europe, L'Afrique reste un marché à prendre. M. DIOP évoque les spécificités du mobile en Afrique, telles que le mode prépayé qui est utilisé par 95% des africains. Les gens préfèrent payer au fur et à mesure leurs consommations selon leur pouvoir d'achat. Cela peut s'expliquer par le fait que ce pouvoir d'achat est faible pour la majorité, et par le fait que certaines personnes ont des rémunérations journalières. Cette spécificité amène le vice-président de MICROECONOMIX à mentionner le mode de tarification en Afrique. M. DIOP reconnaît que contrairement à l'Europe, il est pratiquement impossible de connaître le mode de tarification en Afrique du faite de la multiplicité des plans tarifaires, et ce malgré un tarif de base connu.
Le dernier point évoqué par M. DIOP est la venue de la data en Afrique. Le passage du monde de la voix au monde de la data a fait perdre des parts de marché aux opérateurs, qui cherchent comment rentabiliser la data. Pour cela, il sera nécessaire d'investir fortement dans les réseaux 3 et 4G, et cela coûtent énormément

d'argent. De plus en plus les gros acteurs comme Google, Facebook, WhatsApp, Viber et autres se positionnent en force en Afrique, avec une stratégie Afrique, et cela rappelle d'ailleurs la visite du fondateur de Facebook tout dernièrement au Nigeria. En effet la majorité des jeunes africains utilisent ces réseaux sociaux et ils deviennent des relais de croissance.

M. LUTIER Jean-François, responsable Programme à NOKIA, remercie l'assistance, puis il s'interroge : qu'est-ce qu'un service numérique? Pourquoi parle-t-on de révolution numérique et non pas d'évolution? Et il confirme que c'est assurément pour bien spécifier ce big-bang dans le domaine numérique.
Selon M. LUTIER, Les services numériques sont basés sur deux technologies fondamentales: l'informatique et les télécoms filaires, appelés globalement les Backhaul qui permettent de véhiculer des services de types internet. L'autre grand domaine est le Wireless, le domaine du sans fils entre autre autres les télécoms mobiles.

Cette révolution est basée sur une explosion technologique qui part toujours de l'évolution de l'électronique, et des microprocesseurs possédant désormais des capacités de plus en plus fulgurantes, associées au développement des logiciels, notamment avec l'intelligence artificielle. Les services numériques combinent une situation technologique importante entre la partie purement internet et la partie Wireless purement mobile, plus la capacité technologique du filaire ; la combinaison des trois technologies permet d'offrir aujourd'hui un certain nombre de services numériques, entre autre dans le domaine bancaire, comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest dans le domaine du e-commerce. Qu'est ce qui va permettre cette explosion de service numérique? Selon M. LUTIER, le réseau 5G à venir va vraiment révolutionner les services numériques. Au niveau de l'entreprise NOKIA, des business model à court terme et basés sur la 5G ont été conçus, mais l'évolution entre un réseau 4G et 5G est phénoménale, et ça passe par des débits fulgurants. Deux choses vont être réellement améliorées : les débits et la réactivité. Avec la 3G, des débits importants ont déjà été atteints à travers les smartphones et cela s'est avéré encore plus avec la 4G. Avec le réseau 5G, ça sera tout autre chose : les smartphones d'aujourd'hui seront presque comparables à des vélos. Cela va considérablement améliorer les services numériques existants, et cela permettra de pénétrer de nouveaux secteurs en entraînant le développement de nouveaux services numériques. Il y aura une explosion du volume des données avec l'inter connexion d'usines, l'évolution des entreprises apportera avec une plus-value numérique, en intégrant la gestion à distance ou la gestion d'entreprises, et la production en temps réel, avec la robotisation et la technologie associée. Cela va permettre beaucoup d'innovations dans beaucoup de domaines, comme celui des transports, que ce soit routiers, ferroviaires, et aériens. Les villes intelligentes encore appelées les smart city émergeront. M. LUTIER affirme être tout à fait d'accord avec M. DIOP sur le fait que la voix soit encore plus rentable que la data sur certains marchés, comme les marchés africains, à l'opposé des marchés européens et américains, et il remarque que la demande de la data se fait de plus en plus en Afrique de l'Ouest.
Pour un développement des services numériques en Afrique de l'Ouest, un minimum de critères est requis. Ces critères doivent tenir compte du retard de l'Afrique dans le transport des réseaux. Ce retard qui au départ était un inconvénient, peut se présenter comme un avantage au final, grâce au saut de certaines étapes qu'il permet. En effet avec ce retard, l'Afrique fait un saut technologique, et ce saut peut lui être bénéfique à condition que cela soit bien géré à travers un déploiement de l'internet, avec une bonne répartition spatiale et une fiabilité du réseau. Tout cela nécessite bien entendu un coût. Et pour que cela fonctionne d'un point

de vue *business model*, et d'un point de vue économique, il faut des financements et des investissements. Et il est heureux que de plus en plus de financements privés voient le jour en ce sens. Qui dit financement privés dit environnement politique stable. Tout cela permettra des partenariats avec des régulations justes et la suppression des monopôles de certains opérateurs, et cela générera de la concurrence pour diversifier les services entre eux. Enfin pour aider au développement de services numériques, il faut selon M. LUTIER, que l'Afrique ait une culture d'entreprise plus moderne, en incluant le numérique. La révolution technologique a apporté une nouvelle forme d'entreprise, à l'image des start-ups qui se développent d'une façon intéressante, que ce soit en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale.
La révolution des services numériques doit passer par l'implication des services publics en cultivant une culture du numérique, de l'entrepreneuriat du numériques, et ce dans les écoles et les universités par exemple. Enfin, l'encouragement pour les initiatives dans les centres de développement numérique, telle que la notion d'incubation, pas seulement comme un mode de réflexion, est une autre approche des choses.

Echanges avec la salle :

Un participant prend la parole et félicite les deux interventions jugées enrichissantes, mais néanmoins, il voudrait savoir quel regard les intervenants portent sur l'évolution du contenu digital en Afrique.
-M. SISSOKO, enseignant chercheur en sociologie de l'éducation, prend le micro et fait une remarque sur l'intérêt du mobile en Afrique, car son usage présente un coût très élevé dans le budget des ménages africains. A l'exemple des ménages du Mali, qui consacrent environ 75 mille FCFA comme budget par mois à cet outil, cette somme constitue environ 30 % du revenu moyen du malien, et finalement le mobile appauvrit les ménages. Vu son importance et compte tenu du manque d'infrastructures en Afrique, M. SISSOKO se demande pourquoi ne pas mettre en place des dispositions qui permettraient la réduction des coûts du numérique en Afrique?

-Mme Claude FISHER-HERZOG, prend la parole et pose la question du rôle des régulateurs pour une région comme l'Afrique de l'Ouest : pourquoi ne pas penser à un mode de régulateur régional pour l'Afrique de l'Ouest, pour plus d'homogénéité et moins d'inégalités. Est-ce les régulateurs nationaux qui ne veulent pas se régionaliser ? Elle se dit aussi être interpellée par cette question du coût que l'utilisation du mobile représente pour les ménages africains qui sont, pour la majorité, dans des zones défavorisées.

-Christina HOLZBAUER, journaliste française, installée au Sénégal intervient avec une première question : à quand la 5G ? Sa deuxième question est plus une remarque : étant au Sénégal, elle a accès à un certain nombre de services mobiles qu'elle ne retrouve pas en France. Elle paye ses différentes factures via son mobile, même en étant en voyage en France. Aussi, elle a constaté autour d'elle une culture d'entreprise avec l'avènement de la nouvelle technologie au sein de la jeunesse africaine. En effet, au Sénégal et un peu partout en Afrique, les jeunes sont tous dans des labs, soit ils sont incubateurs ou incubés, selon elle, et la France est un peu retard par rapport à cette espèce de culture du quotidien.

M. DIOP répond à cette préoccupation concernant la mise en place d'une régulation régionale. Il constate que c'est plutôt dans le domaine de l'énergie qu'il existe des régulateurs régionaux, mais pas vraiment dans le domaine des télécoms. Cette question de régulateurs régionaux est très sensible, car chaque État veut

garder la main mise sur son mode de tarification. Ce secteur représente quand même un enjeu important pour l'économie de ces pays, quant aux recettes fiscales qu'il constitue. La CEDEO travail plutôt à la mise en place d'un tarif unique d'itinérance ou de *roaming* pour la zone de l'Afrique de l'Ouest.
Ensuite M. DIOP répond à la question concernant la réduction du coût du mobile pour les ménages africains. Il rappelle l'importance de ce secteur pour les économies de ces États : ces États sont dans une logique de libéralisation du secteur et d'ouverture à la concurrence, et ce n'est pas vraiment compatible avec une imposition de tarification. Il existe quelques possibilités qui sont peu exploitées, par exemple avec le service universel des télécommunications, un dispositif qui existe partout et qui oblige à offrir des services de téléphonie mobile à qui le demande, et ce service comporte des fonds qui servent à beaucoup de chose y compris à constituer des subventions pour les personnes à faibles revenus. Selon les pays, les opérateurs doivent reverser entre 1 et 3% de leur chiffre d'affaire. Ce service existe bien en Afrique mais malheureusement les fonds ne sont pas utilisés, au mieux ils sont dormant, au pire, ils sont utilisés à d'autres fins. Les opérateurs de téléphonie mobile sont très puissants en Afrique ; ils ont des entrées partout, et ce sont des acteurs incontournables avec un impact au niveau local. Mme FLOUVAT Catherine, Responsable Inclusion digitale chez ORANGE réplique que ce n'est pas parce que les opérateurs de téléphonie mobile sont très puissants que cela empêche les acteurs de la société de consommation de se retourner contre l'État et exiger des comptes sur ces fonds de service universel, et même eux en tant qu'opérateurs de téléphonie mobile, ignorent le montant de ces fonds de service universel ; les États ne leur rendent pas forcément des comptes quant à l'utilisation de ces fonds. Sur une vingtaine de pays où Orange est implanté, il n'y a que deux pays qui sont transparents sur le montant de ce fond et pas sur l'utilisation du fond. Le seul pays à sa connaissance qui est exemplaire sur l'utilisation de ses fonds est le Rwanda.

-M. LUTIER prend la parole et parle de la taxation qui est faite sur les services télécoms, ainsi que sur la location des bandes de fréquence qui a également un coût élevé. Sur la préoccupation des coûts, l'histoire a démontré et démontrera encore que c'est le marché qui en décide. Il est aussi question de régulation, ou plutôt de dérégulation, qui va dans le sens de la réduction des coûts, et de la compétition. Pour répondre à la question « à quand la 5G ? », M. Lutier précise que dans un avenir proche, ce service 5 G va fortement se déployer pour les utilisateurs, soit aux alentours de 2020/2022. Mais avant l'avènement de la 5G, il y a déjà des étapes intermédiaires très importantes comme la 4G qui permet déjà de proposer des services efficaces.

Mme FLOUVAT Catherine, Responsable Inclusion digitale chez ORANGE :

Orange est un opérateur qui ne cesse de mettre l'Afrique au cœur de son développement. Il est présent sur le continent africain depuis 50 ans et est représenté dans une vingtaine de pays à travers le monde. Si on a souvent reproché à Orange d'être plus présent en Afrique de l'Ouest, Mme FLOUVAT répond que ce n'est pas une question de préférence de zone, mais plutôt une question d'opportunités de licences, d'appel d'offres et de rachat par d'autres opérateurs. Orange estime avoir l'immense chance de travailler avec plus de vingt mille collaborateurs locaux en Afrique et au Moyen Orient. Cela constitue une véritable force humaine que d'autres grands groupes n'ont pas. Mme FLOUVAT évoque ensuite le fait que de plus en plus, on entend parler de *smart city*, elle aurait voulu qu'on parle aussi de *smart rural*, vu l'importance du milieu rural dans le développement des pays africains, car plus de 60% de la population vit en milieu rural en Afrique subsaharienne. Dans le domaine des télécommunications, on évoque le plus souvent le milieu rural comme un problème de couverture réseau ; couvrir effectivement ces zones représente un très gros enjeu financier et cela demande de gros investissements. Il est très difficile de couvrir un territoire rural en termes de réseau

de la même manière qu'un territoire urbain. Les zones rurales n'ont pas la densité suffisante pour rentabiliser l'investissement. Toute la préoccupation chez Orange et chez ses partenaires est de trouver le moyen de connecter ces zones rurales à des coûts réduits. Pour cela, ils s'unissent avec des acteurs qui pouvaient être des concurrents auparavant, et qui sont devenus aujourd'hui des partenaires. Ensemble ils investissent de sorte à avoir des modèles qui, même s'ils ne sont rentables que sur le très long terme, respectent tout autant la qualité. La qualité est primordiale pour une efficacité irréprochable. Le digital doit et peut apporter le confort et l'efficacité entrepreneuriale nécessaires dans ces zones rurales. Cela éviterait la fuite et le dépeuplement de ces milieux ruraux. Orange a réfléchi au moyen de couvrir ces espaces avec de nouveaux *business model*s et de nouvelles technologies. Et toute la question est de savoir quels sont les produits et services proposés, si l'on se base sur des domaines importants de développement comme l'agriculture ou la santé. Pour le cas de l'agriculture, c'est un domaine qui occupe une place très importante dans le développement des pays africains subsahariens, avec plus de 60% des emplois, avec des disparités assez grandes d'un pays à l'autre. Pour citer le Niger, 80% de la population active occupe ce secteur agricole ; avec 13%, c'est une part très importante du PIB, et c'est un État qui a des objectifs de développement de son agriculture pour nourrir sa population, et qui possède une soif d'autonomie alimentaire forte, à l'exemple du programme mis en place : « Les Nigériens nourrissent les Nigériens ». C'est aussi le cas des États du Nigeria ou du Sénégal qui se lancent dans la production du riz ; ces pays sont de grands consommateurs mais importent la majorité du riz qu'ils consomment.

Les premiers acteurs de ces programmes de développement sont les agriculteurs eux même. Et la plupart de ces agriculteurs se trouvent en milieux rural. Ils n'ont pas accès le plus souvent au numérique, et quand c'est le cas, ils sont moins bien connectés. Comment Orange s'est organisé pour aborder cette question ? Premièrement en tenant compte du manque d'infrastructures, en trouvant de nouveaux *business models*, de nouvelles technologies partenariales pour d'abord couvrir ces zones en réseaux, et ensuite développer des services numériques adaptés, avec les produits et services qui vont avec, puis pour finir, en développant des écosystèmes. En effet Orange développe des services en se basant sur des domaines comme l'agriculture ou la santé, mais Orange n'est pas un spécialiste de ces domaines, et il faut donc identifier les acteurs de ces domaines avec lesquels travailler, avec lesquels être complémentaires. L'écosystème doit être aussi financier : près de 62% de ces agriculteurs n'ont pas vraiment accès aux services financiers. La révolution doit être humaine pour amener des acteurs complémentaires à travailler ensembles avec un objectif commun.

Mme FLOUVAT continue son propos : avec des collègues des filiales locales de 6 pays de la zone, ils ont organisé des dialogues avec les parties prenantes du monde agricole, que ce soit du secteur public, privé, ainsi qu'avec la société civile. A partir des retours de ces dialogues, Orange a pu bâtir des services numériques qui s'articulent autour de trois grands axes.

Le premier axe: Comment améliorer le revenu des agriculteurs? En quelques clics, à partir de leur mobile, les agriculteurs peuvent avoir accès aux prix des marchés alentours de leurs propres zones d'habitation. Cela leur permet de mieux optimiser leurs déplacements, d'économiser en temps de trajet, et avoir toutes les informations sur ce qu'ils veulent de manière instantané, sans avoir à se déplacer. Ensuite pouvoir épargner leurs revenus à travers *Orange money*. L'épargne permet de pouvoir réinvestir dans les prochaines semences. Et pour finir, mettre en place des relations entre l'offre et la demande via des services sur des téléphones – y compris lorsqu'il ne s'agit pas de smartphones. Cela leur fait gagner énormément de temps. Il s'agit de plateformes accessibles, qui ont permis de réunir par exemple, des pêcheurs au sud de Madagascar avec des restaurateurs au nord, qui économisent en temps de déplacement avec le mauvais état des routes.

L'ensemble de ces services n'a pas toujours connu le succès escompté à son lancement. En exemple, le premier service SMS lancé au Niger qui consistait à obtenir les informations des prix sur les produits comme le bétail, a connu un grand échec ! Et pour cause, le service était en français alors que la plupart des agriculteurs ne parlaient que les langues locales du pays. Après cet échec, Orange s'est amélioré en proposant ce service en langues locales, par SMS et par appel vocal. Ce service donne aujourd'hui des informations sur plus de 87 marchés locaux et régionaux.

Le deuxième axe développé est celui de l'accroissement de la productivité agricole. Au Mali, il a été lancé un service dénommé «Sènèkela». Il s'agit d'un centre d'appel qui compte quatre agronomes. Ce centre donne des réponses sur la productivité agricole au Mali et fournit des informations sur les prix de certains produits. Face à la résilience due aux changements climatiques, un partenariat avec un programme suédois de service météorologique a vu le jour. Il s'agit d'envoyer des informations et des alertes environnementales, ainsi que des prévisions pluviométriques précises jusqu'à 3 kilomètres, avec une justesse incroyable. Il a été prouvé

que ce type de service avec des prévisions météorologiques précises peut améliorer la productivité de 80%. Le troisième service de ce deuxième axe, consiste à la création d'annuaires de professionnels de proximité qui réunit des acheteurs et des vendeurs grâce à leur géolocalisation.
Le troisième axe consiste à renforcer la chaîne de valeur. Cela s'adresse plus aux entreprises du monde agricole. Cet axe réunit des services qui permettent par exemple de suivre à distance le niveau des nappes phréatiques, de libérer des flux d'eau pour irriguer un champ uniquement à l'aide d'un téléphone portable ou une tablette, afin d'élaborer des statistiques pour améliorer et anticiper les besoins. Ce service servit en Égypte à distribuer des subventions agricoles à travers une plateforme, avec une efficacité et une transparence. Au total, il s'agit de 13 services dans 7 pays.
Plus de la moitié de tous ces services présentés passe par l'accès au financement. Et *Orange Money* reste un allié important. Ce service monétaire a enregistré plus de 22 millions d'utilisateurs avec près d'1 million de transactions. *Orange Money* sert à beaucoup de choses, aussi bien à payer le salaire des enseignants dans des zones rurales à Madagascar, qu'à distribuer une aide d'urgence par les Nations Unies au Niger, et ce service a pratiquement remplacé les banques au Mali, qui ne fonctionnaient plus pendant la guerre. Pour Conclure son propos Mme FLOUVAT, évoque le contenu des services agricoles. Elle explique que ces contenus sont fournis par des acteurs locaux. D'où l'importance de partenariats avec les acteurs locaux. Pour cela, Orange soutient énormément les startups en créant des incubateurs d'entreprises. Orange a d'ailleurs récemment remis le prix de l'Entrepreneuriat social au Cap qui a récompensé quatre gagnants. Orange travaille avec ces startups dans l'espoir de créer des contenus locaux nécessaires, afin de continuer à renforcer l'écosystème.

M. ADJOVI Emmanuel, responsable programme société de l'information à l'Organisation Internationale de la Francophonie (L'OIF).

M. ADJOVI commence son propos en citant un jeune entrepreneur béninois, qui s'adressait aux députés de son pays en Octobre dernier en ces termes: « donnez-nous la connectivité et la loi et nous allons créer des richesses ». Selon M. ADJOVI, ces propos soulignent les défis du numérique dans le contexte africain, et plus particulièrement dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest. Au niveau de l'Organisation Internationale de la Francophonie, ces défis ont été compris très tôt. Pour la francophonie, les TICS constituent un catalyseur de développement et cette préoccupation date du sommet de Cotonou en 1995, ou il a été demandé à l'O.I.F de s'investir davantage dans le numérique. Cette orientation de la francophonie a été confirmée par la conférence ministérielle de Montréal en 1997 et cette conférence a déterminé un plan d'action et une déclaration appelée à l'époque «Les inforoutes».

La conférence ministérielle de Rabat, en préparation du sommet mondial pour la société de l'information, a encore affiné cette orientation de l'O.I.F. Tout cela a été clarifié par l'adoption en 2012, lors du sommet de Kinshasa, d'une stratégie de la francophonie numérique «2020», et c'est l'ensemble de ces documents politiques qui constitue la vision de la francophonie en matière d'économie numérique. Cette vision se concrétisera par la programmation pour la période 2015-2018. En quoi consiste la vision de la francophonie ? C'est une vision qui s'affirme très clairement en termes de contribution à l'émergence d'une société de l'information démocratique, inclusive, ouverte et transparente. Cette vision favorise la diversité culturelle, linguistique et l'intégration des pays francophones dans l'économie du numérique. Elle se réfère au premier axe de la francophonie, qui disait accompagner l'innovation numérique pour l'intégration des pays

francophones en voie de développement dans l'économie numérique mondiale. On distingue deux points d'intervention : le premier soutient l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes. Et le second travaille au développement économique numérique dans les différents pays, avec la question de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers le numérique en encourageant l'entrepreneuriat. Cela passe par la promotion en priorité de l'industrie des services numériques jugée plus à la portée des pays en voie de développement, plus particulièrement des pays africains, tout en prenant en compte le riche patrimoine culturel de ces pays qui peut constituer un atout important en terme de contenu dans cette industrie.

Selon l'O.I.F, investir dans le numérique reviendrait incontestablement à investir dans l'industrie des services numériques et celle des applications qui en découlent. Elle estime que l'orientation pour l'industrie des services numérique doit s'inscrire dans la transformation structurelle des économies africaines, en tenant compte du secteur manufacturé. On ne peut pas faire de la transformation structurelle de l'économie sans se préoccuper de ce secteur manufacturé, car il existe un lien étroit entre la réduction de la pauvreté et le développement du secteur manufacturé dans les PIB de tous ces pays.

L'OIF travaille au rapprochement d'opérateurs économiques de différentes régions dans des secteurs porteurs du numérique ; elle travaille aussi sur la question du contre-investissement. M. ADJOVI insiste sur trois points: le premier point consiste en un programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Ce programme comporte un volet de formation massif des jeunes à l'entrepreneuriat numérique car on remarque que la culture de l'entrepreneuriat en général n'est pas aussi bien développée dans les pays francophones que les pays anglophones. Le deuxième volet concerne le développement des biens communs numériques. Et le troisième volet de ce programme, la préoccupation sur la question du financement, en travaillant sur les financements alternatifs.

L'OIF est aussi en train de développer un projet pour promouvoir la coentreprise dans trois secteurs: les services éducatifs, les services de santé et les services du numérique, et elle considère que ce sont des services sensibles en Afrique qui peuvent constituer des catalyseurs de développement.

TRAORE Olivier, Manager Ingénieur télécoms chez ACCENTURE:

M. TRAORE remercie l'ensemble de l'assistance. M. TRAORE travaille dans le domaine des télécoms, précisément dans le conseil depuis une dizaine d'années avec une expérience de moins de deux ans en Afrique. Il a plus travaillé en Europe, précisément en Belgique, en Hollande, en Italie et un peu en Espagne. De par sa brève expérience africaine, il a pu constater une consolidation du marché avec Orange en exemple. D'un point de vue financier, il est préférable de tendre plus vers une consolidation du marché avec moins de régulations, de sorte que l'opérateur puisse avoir un retour sur investissement assez rapide. M. TRAORE trouve qu'il manque une bonne répartition de la couverture réseau en Afrique, car le déploiement du mobile s'adresse plus aux zones urbaines tout en oubliant malheureusement la ruralité. Cela rend la connectivité en milieux rurale très complexe et pour reprendre la citation de cet entrepreneur béninois que M. ADJOVI à citer, ça sera plutôt «Donnez-nous, la connectivité, donnez-nous aussi l'énergie...»

M. TRAORE témoigne que lorsqu'il se déplace avec sa femme qui est de nationalité Burkinabè, une fois hors des grandes villes, la connectivité se fait rare et le seul moyen de recharger la batterie d'un téléphone mobile, c'est de le brancher à la batterie de la voiture. Les opérateurs télécoms et les opérateurs de l'énergie doivent nécessairement coopérer. Ces accords de partenariats entre l'Union Européenne et l'Union Africaine, en plus des partenariats privés pour plus d'électrification en Afrique vont répondre à beaucoup des demandes. Deux pans qui ont été cités par une personne dans la salle, doivent être pris en compte. Il s'agit d'une part de l'explosion démographique en Afrique, car d'ici 2050, le continent comptera 2 milliards d'habitants, et d'autre part la forte urbanisation des villes africaines. Des villes telles que Kinshasa, Lagos, le Caire, et Abidjan, sont effectivement en train de devenir des mégapoles. Mais le risque avec cette urbanisation est la saturation.
Pour parler de la 4G, elle a été lancée en Côte d'ivoire en Janvier dernier. C'est un grand retard, un décalage énorme, par rapport à certains pays, qui expérimentent la 5G aujourd'hui. Le retard est aussi financier et la technologie présente va certainement favoriser l'émergence d'un écosystème. L'écosystème aujourd'hui le plus présent en Afrique est le *mobile banking*, avec *Orange Money* et *Safaricom* par exemple. Ces opérateurs télécoms sont en train de se transformer en opérateurs économiques tout en favorisant l'émergence d'un écosystème. M. TRAORE avoue qu'il ne connaissait pas ce programme M@grid d'Orange et il se réjouit de découvrir qu'il existe des programmes qui favorisent des zones non couvertes telles que les zones rurales. En Afrique les zones non couvertes sont majoritaires.

Pour répondre à cette question posée à savoir si le numérique ne contribuera pas à créer des inégalités, M. TRAORE affirme ne pas être un chantre de la dérégulation à tout-va mais il pense que l'Afrique est souvent en avance sur l'Europe et le monde sur certaines pratiques commerciales. De plus en plus, en Europe et aux Etats-Unis, le terme d' « Ubérisation » de l'économie est utilisé, personne ne dit que c'est la transformation de l'économie formelle en économie informelle. L'économie formelle est la possibilité pour l'État de prélever des taxes. Quand quelqu'un commande par exemple son taxi chez Uber, qui paye qui ? Où est basée la société ? Qui paye les impôts? Avec le développement des services numériques en Afrique, on progresse vers une sorte d'Ubérisation renforcée. Pour évoquer la régulation en Afrique, un point important souligne M. TRAORE, il n'existe pas assez de coopération entre les organes de régulation d'un même pays. À l'intérieur du même pays déjà, on a des tarifs différents entre les différents opérateurs et quand il faut communiquer hors de son propre pays avec le même opérateur, un tarif de roaming s'impose ; au passage M. TRAORE salue celui Orange, un tarif de roaming qu'il juge est assez raisonnable. IL précise que ce tarif n'est pas la conséquence d'une régulation mais une action d'Orange qui souhaite fidéliser ses clients qui se déplacent. M. TRAORE pense qu'il est possible via une impulsion de la CEDEAO d'arriver à l'émergence d'un régulateur de l'ensemble des opérateurs nationaux, à l'exemple de l'Union Européenne qui n'est pas un régulateur, mais qui donne des directives aux niveaux des Etats. D'un point de vue investissement, cela peut rassurer un opérateur qui veut investir dans plusieurs pays de la zone.
L'Afrique pourrait, pour faciliter l'accès à l'Internet, élaborer des solutions sociales telles que des salles communes même dans les zones à faible connectivité avec accès à internet à des coûts très abordables selon les revenus. C'est vraiment une question de volonté et de vision politique. Pour conclure, la Voix a encore de l'avenir en Afrique à cause du faible taux d'alphabétisation. Les contenus internet doivent en tenir en compte.

Deuxième interaction avec la salle:

- MOMO Jean Marie, expert-comptable : deux préoccupations à exprimer, l'une d'elles a été en partie prise en compte dans la présentation d'Orange. La révolution numérique étant incontournable, ne serait-il pas mieux de donner les solutions pour contourner les obstacles pour arriver au bon résultat ? Orange a répondu à cette préoccupation. Concernant la deuxième préoccupation, M. MOMO aimerait que l'on émette des réserves en ce qui concerne le secteur informel. Ce sont les États en Afrique, avec les impôts, qui empêchent les gens de venir dans le secteur formel. Selon lui, mieux vaut rester dans l'informel quand on a un taux d'imposition très élevé de près de 50%. Pendant longtemps, il a cru que l'on respectait davantage le système d'imposition dans le secteur formel. Puis il a découvert que la fraude était plus forte dans le secteur formel.

-CHABAUD Bernard, de MONDIAPRESSTV, pose la question afin de savoir quelle est la langue vernaculaire à part le français et l'anglais en Afrique qui compte 54 pays et 2000 langues ? Ils ont reçu un partenaire, ingénieur africain qui a créé un clavier numérique qui synthétise les principales langues africaines, cela

pourrait peut-être intéresser Orange. Aussi les jeunes qui finissent leurs études en Europe et qui ne trouvent pas d'emplois sur place, pourraient s'exporter en Afrique pour un partage de connaissances? À cette intervention, Mme FLOUVAT du groupe Orange réagit en disant que ça serait un plaisir de rencontrer cet ingénieur car Orange travaille déjà sur ce genre de solutions qui leur coûtent extrêmement chère.

- Louis GONZAGES du CEIS prend la parole.

La cyber sécurité est un volet de notre travail. Pour lui, le critère de la cyber sécurité n'a pas été cité parmi les critères minimum de développement de l'économie numérique en Afrique. Pour changer de vocabulaire, il évoque la confiance. Pour lui l'économie numérique ne peut se développer que s'il est basé sur la confiance en l'outil numérique. Orange apporte son soutien à un événement dénommé «Security day» qu'ils organisent à Dakar en association d'une société dakaroise. Tous les opérateurs prennent en compte cette question mais elle n'a pas été évoquée ce matin. C'est un levier fragile qui peut faire tout basculer s'il n'est pas bien géré. M. LUTIER de NOKIA réagit à chaud, en relevant que c'est effectivement une question très importante. Il n'a pas abordé la question car il ne savait à quel type de public il s'adresserait. Il explique que la cyber sécurité doit se comprendre à deux niveaux : la partie filaire sur laquelle s'appuie l'informatique et la partie Wireless. La question de la sécurité est une question qui restera ouverte pour la simple et bonne raison qu'elle évolue avec l'évolution technologique. Ce qui est par contre amère, c'est qu'il y a un temps de retard sur la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité. NOKIA se penche très sérieusement sur cette question de cyber sécurité, et selon les types de technologique et les solutions déployées, même si ça reste insuffisant.

-Un commentaire d'un participant dans la salle pour remercier Mme FLOUVAT d'avoir évoqué les chambres consulaires en Afrique. Les chambres consulaires en Afrique principalement en Afrique Francophone sont des acteurs locaux qui œuvrent au développement économique africain.

M. Pascal PEYROU, du GROUPE INITIATIVE AFRIQUE, félicite toutes ces initiatives, et parle de l'événement qu'il prépare en janvier au mali sur l'agro-industrie dirigé par le patronat. Il exhorte à une synergie de toutes ces initiatives, et sa dernière remarque porte sur l'intégration régionale : il est nécessaire d'aller vers une politique agricole commune. Et une intégration régionale par le numérique devient une logique.

Un participant fait remarquer que l'enjeu de toutes ces avancées technologiques pour l'Afrique n'est pas d'apporter un certain confort de vie, mais de plutôt contribuer au développement endogène de l'Afrique. Apporter une révolution digitale pour les entreprises africaines va prendre du temps mais l'Afrique est digne de confiance.

Mme Bineta FALL, de LINKAFRIQ, adresse deux questions à Mme FLOUVAT : elle aimerait savoir quelle sont les prochains pays africains où Orange compte s'installer et faire profiter ce service M@grid qu'elle félicite. D'autre part, Comment les services d'Orange Money sont promus auprès de la diaspora africaine en France ?

Mme Claude FISCHER-HERZOG rappelle que les questions qui n'auront pas reçu de réponses, peuvent trouver satisfaction en aparté car le temps fait défaut.

Mme FLOUVAT du groupe Orange prend la parole pour répondre aux questions qui lui ont été adressées. Elle commence par donner les prochains pays qui recevront le programme M@grid sont la Guinée Conakry, le Cameroun et le Maroc. Orange Money auprès de la diaspora africaine est développé par les collègues d'Orange dans des agglomérations qui regroupent plus la diaspora, comme à Montreuil. Les taxations sont très chères et peuvent aller jusqu'à 20% dans certains pays. Pour terminer, Mme FLOUVAT explique que Orange a plus de 700.000 points de vente d'Orange Money avec un suivi des réglementations de travail. Elle se dit être très optimiste quant à l'employabilité des jeunes par le digital.

Mme Claude FISCHER-HERZOG rappelle que les opérateurs ne doivent pas être uniquement regardants sur le profit et doivent aussi penser au développement de tous ces pays africains, un développement durable et solidaire. Le numérique étant un service public, il faut travailler pour en faire un bien commun, mieux organiser les aides d'États. Elle dit avoir pris conscience que le numérique est l'épine dorsale de la nouvelle industrie.
Elle rappelle aussi que le colloque de mars 2017 prendra en compte ces questions de politiques publiques et de régulation pour favoriser l'investissement en Afrique de l'Ouest. Elle promet que le numérique sera présent dans chacune des tables rondes.
L'Afrique a d'énormes ressources humaines pour promouvoir des industries créatives, une réunion sera organisée le 14 décembre 2016 à ce sujet. Les questions abordées seront entre autres l'émergence d'une économie de la culture et les industries créatives en Afrique, comparaison Europe-Afrique, avec Philippe HERZOG, et une spécialiste de la question économique africaine. Il y aura aussi des cinéastes présents. Les dates importantes à retenir sont la création de l'association à Ouagadougou le 10 janvier 2017 à Ouagadougou (BF), avec toutes l'Afrique de l'Ouest et le colloque de fin Mars 2017. Pour cela, elle exhorte la participation de tous.